

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques des professionnels (DEEE professionnels)

## La définition des DEEE professionnels

Il s'agit des équipements qui fonctionnent à l'électricité ou bien avec des piles ou accumulateurs. On distingue les équipements professionnels car ils sont destinés à être utilisés dans le cadre d'une activité professionnelle ou associative uniquement. Les équipements accessibles à la vente grand public (ordinateurs, téléphones...) ne sont pas concernés.



Matériel médical, de laboratoire, équipements chaud / froid professionnels, équipements de cuisine professionnelle, de laverie et blanchisserie, de vidéo-surveillance et de sécurité, éclairage et son professionnel, distributeurs de boisson, copieur multifonction, traceur...

Les DEEE professionnels contiennent parfois des substances dangereuses ou polluantes, mais ils sont aussi composés de matériaux valorisables : ils doivent suivre une filière spécifique.

# L'avancement de la filière en Guadeloupe

Publication de la réglementation française : Décret et arrêté

Agrément des éco-organismes Mise en œuvre filière amont : adhésion, déclaration des mises en marché, éco-contribution

Sélection des prestataires : transport et traitement

Développement du réseau de collecte

Filière effective

Atteinte des objectifs réglementaires

## Les chiffres clés de la Guadeloupe

- Gisement de 3 460 tonnes de DEEE professionnels par an
- 333 tonnes de DEEE professionnels collectés et traités spécifiquement en 2013, soit 10 % du gisement
- 3 éco-organismes agréés : RECYLUM, ECO-SYSTEMES, ECOLOGIC
- 1 prestataire local des éco-organismes pour le traitement des DEEE professionnels : AER
- 1 prestataire local des éco-organismes pour le traitement des lampes d'éclairage professionnel :



### Que deviennent vos DEEE professionnels?

# 1. Collecte des DEEE professionnels

Dépôt auprès d'un point de collecte DEEE professionnels, ou bien enlèvement sur site.

### 2. Dépollution

Extraction des substances dangereuses (huile, batterie, fluide frigorigène...). Conditionnement par SARP CARAIBE et expédition en métropole pour une élimination conforme.

### 3. Démantèlement des appareils

Broyage groupé des équipements dépollués

#### 4. Séparation et tri par matériaux

Tri sélectif par matériau (plastique, métaux ferreux, non ferreux...)

### 5. Récupération des matières

Conditionnement et expédition en métropole pour le recyclage des matériaux non dangereux (métaux, mousse...)



Source : ARIADE









Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques des professionnels (DEEE professionnels)

# Que faire de vos DEEE professionnels?

1. Etes-vous certain qu'il s'agit d'un DEEE professionnel?

Si votre équipement est du même type que les équipements en vente au grand public (non spécifique à votre activité professionnelle), vous pouvez le considérer comme un DEEE ménager (voir fiche DEEE ménagers). Ex : ordinateur portable, téléphone, lave-linge 5 kg grand public...

2. Qui prend en charge votre DEEE professionnel?

=> Soit l'éco-organisme agréé pour votre catégorie de matériel, si la marque de vos DEEE est adhérente à l'éco-organisme)



- Déposez-les gratuitement à AER (0590 28 29 10)

- Faites-les enlever sur site, gratuitement à partir de 500 kg ou 2,3 m3, sur site, palettisés, à quai ou rez-de-chaussée.

=> Soit directement le fabricant ou l'importateur, si sa marque n'est pas adhérente à l'éco-organisme. Contactez votre magasin.

Consultez votre éco-organisme et il répondra à toutes vos questions.

## Pour en savoir plus...

- Consulter le site de la Région Guadeloupe : www.regionguadeloupe.fr
- Rendez-vous sur le site Internet

des éco-organismes : www.e-dechet.com www.eco-systemes-pro.fr www.recylum.com

- Contactez le facilitateur local de la filière DEEE ménagers Isabelle Junet (isabelle.junet@free.fr ou 0690 76 58 86)
- Téléchargez le rapport complet sur

Faites-les enlever au pied de vos locaux

https://guadeloupe.ademe.fr/mediathegue/publications/dechets

 Consultez le rapport de l'Observatoire des Déchets de Guadeloupe (Région Guadeloupe, Conseil Général, DEAL, ADEME).